

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL
MAISON DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

32, avenue Georges Clémenceau / 26000 Valence
Tél : 04 75 78 50 80

Sites internet :

<https://conservatoire.valenceromansagglo.fr>

<https://college-paul-valery-valence.web.ac-grenoble.fr/>

<https://www.collegejeanzayvalence.fr/>

En présence des représentants du groupe scolaire Albert Bayet, du collège Jean Zay, du collège Paul Valéry et du Conservatoire.

Lien pour les inscriptions/visioconférence/autres informations :

<https://conservatoire.valenceromansagglo.fr/valence/cham-chad>

Conservatoire
Musique & Danse

**CHAM
CHAD**

Classes à horaires
aménagés
Valence



**RÉUNION D'INFORMATION
LUNDI 03 FÉVRIER 2025**

de 18h00 à 20h00

À l'Auditorium
du Conservatoire, site de Valence
et retransmission par visioconférence



Plus d'infos sur conservatoire.valenceromansagglo.fr



Valence
Romans
AGGLO

Destinées aux élèves motivés par la pratique musicale ou chorégraphique, les Classes à Horaires Aménagés Musique ou Danse offrent la possibilité de recevoir, en complémentarité avec la formation scolaire, une formation dans le domaine artistique. Cette organisation du temps scolaire garantit aux élèves concernés les meilleures chances d'épanouissement dans ces deux domaines.

CLASSES CONCERNÉES

CHAM ÉLÉMENTAIRE >DU CE1 AU CM2

Groupe scolaire Albert Bayet à Valence
8, place du 11 novembre
04 75 43 02 82
ce.0261282c@ac-grenoble.fr

L'enseignement général et artistique est dispensé dans l'enceinte du Conservatoire - site de Valence - sur l'ensemble de la journée scolaire. Les classes sont constituées autour d'un projet pédagogique qui s'inscrit dans le projet d'école. Ce partenariat respecte l'intégralité du programme de l'Éducation nationale auquel s'ajoutent les enseignements artistiques.

CHAM/CHAD SECONDAIRE > DE LA 6e À LA 3e

Collège Jean Zay à Valence (CHAM/CHAD)

Allée Raymond Mias - 04 75 78 40 01
ce.0260049m@ac-grenoble.fr
site internet : <https://www.collegejeanzayvalence.fr/>

Collège Paul Valéry à Valence (CHAM)

69 rue Berthelot- 04 75 78 12 57
ce.0260117L@ac-grenoble.fr
site internet : <https://college-paul-valery-valence.web.ac-grenoble.fr/>

Ces Classes à Horaires Aménagés de l'enseignement secondaire sont ouvertes aux élèves musiciens et danseurs. Elles leur permettent d'avoir la majorité des cours sur le temps scolaire. Elles s'adressent à des enfants motivés par la musique et la danse en vue d'une pratique amateur plus soutenue ou dans la perspective d'une formation préprofessionnelle. L'inscription en CHAM/CHAD collège ne permet pas de suivre une option facultative.

Les équipes du groupe scolaire A. Bayet, des collèges J. Zay, et P. Valéry et du Conservatoire se concertent pour organiser les temps d'apprentissage, concevoir des dispositifs adaptés aux objectifs pédagogiques des classes CHAM/CHAD et évaluer la progression des élèves. Une forte motivation est requise, évaluée lors des tests d'entrée.

PÉRIODE DE CANDIDATURE

Les candidatures se feront en ligne **du 4 février au 7 mars 2025 à 12h** sur le lien suivant :

<https://conservatoire.valenceromansagglo.fr/Valence/cham-chad>

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le Conservatoire :
T. 04 75 78 50 80 /candidature.cham@valenceromansagglo.fr.

TESTS

Les candidats se présentent sur convocation, pour une évaluation de leur motivation et de leurs aptitudes musicales ou chorégraphiques.

« Test découverte » CHAM élémentaire

Mercredi 09 avril 2025 de 8h30 à 13h00
Les enfants sont évalués au cours d'une séance découverte du Conservatoire (chorale, formation musicale. Durée : 2h00).

Tests d'entrée CHAM Collège

Lundi 12 mai 2025 à partir de 15h30 au Conservatoire
Les candidats sont évalués lors de tests musicaux uniquement pour les élèves extérieurs au Conservatoire (présentation de 2 morceaux, évaluation formation musicale), suivis d'un entretien pour tous.

Tests d'entrée CHAD Collège

Mercredi 07 mai 2025 de 10h30 à 12h30 au Conservatoire
Les candidats sont évalués lors d'un cours collectif de danse, suivi d'un entretien.

ADMISSION

L'inspection académique de la Drôme informe les familles par courrier de l'admission des candidats élémentaires fin mai /début juin 2025, et par mail mi-juin pour les candidats collèges.

Attention : Les candidats dont l'adresse de domicile ne relève pas du secteur scolaire demandé devront fournir une demande de dérogation pour les premières admissions.

En cas d'impossibilité de la part du Conservatoire d'organiser des tests et rencontres, l'évaluation des candidatures se fera sur la base du dossier de l'élève et des réponses au questionnaire de motivation (renseigné au moment de la candidature en ligne).

Information importante : il est vivement conseillé d'assister aux journées portes ouvertes du Conservatoire : le samedi 05 avril 2025

La responsable des études rencontrera individuellement les familles le lundi 2 et le mercredi 4 juin 2025 pour les CHAM élémentaires. Une réunion aura lieu le lundi 23 juin à 18h00 pour les CHAM / CHAD collège.

INSCRIPTION/FRAIS DE SCOLARITÉ (Conservatoire)

Si l'enfant est admis, la famille doit impérativement compléter un dossier d'inscription auprès du Conservatoire. Elle devra régler les frais de dossier (16 euros) et les frais de scolarité (calculés en fonction du quotient familial et du secteur géographique d'habitation).